

L'actualité en bref

Sécheresse : placement du système Neste en vigilance

L'hiver n'a pas apporté le lot de pluies espérées. Les sols demeurent dans un état de sécheresse prolongé. Cela empêche le remplissage des retenues de piémont et de haute montagne dont le système Neste est dépendant. La sécheresse que nous subissons actuellement a démarré en juin 2022 sans presque aucune interruption. La situation d'enneigement correspond à une moyenne basse, ce qui est un autre point de vigilance pour l'ensemble du système. En effet, un déficit de neige se traduit à l'occasion du printemps et de la fonte des neiges par un déficit d'eau dans les cours d'eau du département.

Sur tous les cours d'eau du département, les débits restent également bien inférieurs aux valeurs

habituelles pour la saison, ce qui a notamment pour conséquence d'empêcher le remplissage des retenues dans des conditions satisfaisantes.

Le préfet du Gers, préfet du sous-bassin Neste et rivières de Gascogne, a décidé de placer le bassin de la Neste en vigilance sécheresse à partir du 14 mars. Le passage en vigilance vise à inciter les particuliers et les professionnels à économiser l'eau sans imposer de mesures de restrictions. La vigilance est une opportunité d'adapter nos comportements pour accompagner la gestion de la sécheresse, de garantir le plus longtemps possible les usages de l'eau et prévenir la dégradation de la situation.

Communiqué Préfecture